

# Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique (fiche nationale)

RNCP30121 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 227                                               |
| Formacode(s)            | 24154, 22654, 12554                               |
| Code(s) ROME            | F1103, H1102, F1106, F1201, H1206                 |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |
| Date d'échéance         | 01/01/2025                                        |

## Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE · SIRET : 13002806100013

UNIVERSITE DE RENNES · SIRET : 13003051300019

UNIVERSITE D'ORLEANS · SIRET : 19450855200016

UNIVERSITE DE LA REUNION · SIRET : 19974478000016

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 · SIRET : 19691774400019

UNIVERSITE DE CORSE P PAOLI · SIRET : 19202664900264

UNIVERSITE DE LIMOGES · SIRET : 19870669900321

UNIVERSITE DE BESANCON - UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE · SIRET : 19251215000363

UNIVERSITE DE BORDEAUX · SIRET : 13001835100010

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS · SIRET : 19753471200017

UNIVERSITE DE LORRAINE · SIRET : 13001550600012

UNIVERSITE GRENOBLE ALPES · SIRET : 13002608100013

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE · SIRET : 19941111700013

UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA (UPVD) · SIRET : 19660437500010

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE RENNES I · SIRET : 19350936100013

UNIVERSITE DE BRETAGNE SUD (UBS) · SIRET : 19561718800600

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR (UPPA) · SIRET : 19640251500270

UNIVERSITE AMIENS PICARDIE JULES VERNE · SIRET : 19801344300017

SORBONNE UNIVERSITE · SIRET : 13002338500011

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE · SIRET : 19681166500013

UNIVERSITE PAUL SABATIER TOULOUSE III · SIRET : 19311384200010

UNIVERSITE DE POITIERS · SIRET : 19860856400375

UNIVERSITE PARIS NANTERRE · SIRET : 19921204400010

UNIVERSITE DES ANTILLES · SIRET : 19971585500011

UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TARBES · SIRET : 19650048200019

UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE · SIRET : 19911975100014

## Partenaires habilités

23 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 23 à former et organiser l'évaluation.

| Organisme                                                                                 | SIRET          | Habilitation                     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------------------------|
| ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM DE MARTINIQUE                                              | 39064039900015 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM EN REGION OCCITANIE                                        | 49189213900016 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE DES ARTS ET METIERS                               | 34896746400028 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DE LA REUNION        | 44338132200025 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS EN GUADELOUPE        | 39174243400015 | Former et organiser l'évaluation |
| ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS AUVERGNE-RHONE-ALPES | 44320628900045 | Former et organiser l'évaluation |
| CNAM BOURGOGNE FRANCHE-COMTE                                                              | 34022316300023 | Former et organiser l'évaluation |
| CNAM BRETAGNE - AGCNAM                                                                    | 43411361900119 | Former et organiser l'évaluation |
| CNAM CENTRE-VAL DE LOIRE - AGCNAM                                                         | 44911357000013 | Former et organiser l'évaluation |
| CNAM GRAND EST                                                                            | 82304134800017 | Former et organiser l'évaluation |

Liste complète des 23 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp30121-metiers-de-l-energetique-de-l-environnement-et-du-genie-climatique-fiche-nationale/partenaires>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

- Mise en place d'une démarche de qualité environnementale dans les milieux industriels et du bâtiment
- Intégration des énergies renouvelables
- Essais et mise au point d'installations
- Audit et mesure de la consommation d'énergie dans les entreprises et administrations des secteurs privés, publics et chez les particuliers
- Optimisation des installations énergétiques en proposant des solutions efficaces de réduction de consommation d'énergie
- Gestion d'affaire : organisation, planification, suivi, tarification, relations externes
- Respect des contraintes du marché de l'énergie, des normes et de la réglementation
- Etude et conduite du dimensionnement et de l'installation de systèmes énergétique complexes
- Sûreté de fonctionnement des installations et de leurs constituants

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Définir les essais/tests à réaliser pour mettre en place ou contrôler les installations
- Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests.

- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier d'étude, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants.
- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés afin d'assurer la sûreté de fonctionnement des systèmes complexes.
- Choisir les techniques adéquats et les outils à utiliser.

Mobiliser les concepts fondamentaux de l'énergie thermique pour dimensionner et concevoir.

- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et au bon fonctionnement ou à l'optimisation de procédés industriels ou tertiaires.
- Assurer le suivi de projet, la planification des opérations, la qualité dans le respect des normes et réglementations.
- Appliquer, se référer et ou contrôler les règles de sécurité des biens et des personnes, en particulier celles liées à l'électricité (NFC 18-510)

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

- Développer une argumentation avec esprit critique.

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

## Blocs de compétences

### RNCP30121BC01 — Usages numériques

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe.

### RNCP30121BC02 — Exploitation de données à des fins d'analyse

#### LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation.

Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation.

Développer une argumentation avec esprit critique.

### RNCP30121BC03 — Expression et communication écrites et orales

#### LISTE DE COMPÉTENCES

•

Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française.

•

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, dans au moins une langue étrangère.

## **RNCP30121BC04 — Positionnement vis à vis d'un champ professionnel**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.

Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.

Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.

## **RNCP30121BC05 — Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives.

Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.

Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique.

## **RNCP30121BC06 — Réalisation d'un diagnostic et/ou d'un audit pour apporter des conseils.**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Définir les essais/tests à réaliser pour mettre en place ou contrôler les installations

- Analyser et exploiter les résultats des mesures et tests.

- Rédiger un document technique (cahier des charges, dossier d'étude, rapport de suivi, notice) à destination des décideurs et des sous-traitants.

- Mobiliser les outils de gestion de projet, de maintenances préventive et corrective et d'amélioration des procédés afin d'assurer la sûreté de fonctionnement des systèmes complexes.

## **RNCP30121BC07 — Gestion et adaptation des processus de production**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

- Choisir les techniques adéquats et les outils à utiliser.

- Mobiliser les concepts fondamentaux de l'énergie thermique pour dimensionner et concevoir.

- Maîtriser l'utilisation des outils informatiques dédiés à la conception, au développement et au bon fonctionnement ou à l'optimisation de procédés industriels ou tertiaires.

## **RNCP30121BC08 — Application de la réglementation du secteur en matière de : qualité, hygiène, sécurité et environnement**

### **LISTE DE COMPÉTENCES**

Assurer le suivi de projet, la planification des opérations, la qualité dans le respect des normes et réglementations.

Appliquer, se référer et ou contrôler les règles de sécurité des biens et des personnes, en particulier celles liées à l'électricité (NFC 18-510)

## **Secteur d'activité et type d'emploi**

### **SECTEURS D'ACTIVITÉS**

- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques

- D : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné

- F : Construction

- H : Transports et entreposage

### **TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES**

- Conducteur de travaux

- Technicien de maintenance

- Gestionnaire de projet

- Technicien supérieur en énergétique

- Assistant responsable fluides et énergies

- Chargé d'affaire pour les PME

- Assistant d'exploitation en production et distribution d'énergie

- Assistant responsable chargé d'étude
- Technicien / Technicienne de diagnostics immobiliers

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

En application du II de l'article 21 de l'arrêté du 15 février 2012, modifié pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, certains établissements permettent la délivrance par l'employeur d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR, catégorie CEO)).  
Se référer aux sites web des établissements pour identifier ceux concernés.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tension de recrutement (DARES 2024) | Très élevée (5/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Facteurs principaux                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Salaire médian (mensuel)            | 2 725 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| Familles professionnelles (FAP)     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée)<br>B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)<br>N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée)<br>N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée)<br>R2X80 — Attachés commerciaux · tension 4/5 (Élevée)<br>R4X91 — Technico-commerciaux · tension 3/5 (Modérée) |
| Projets de recrutement (BMO 2026)   | 65 910                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| Jugés difficiles à recruter         | 49 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Emplois saisonniers                 | 2 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| Familles professionnelles (FAP)     | B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP<br>B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres<br>B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP<br>B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)<br>N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement<br>N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)<br>R2X80 — Attachés commerciaux<br>R4X91 — Technico-commerciaux                                                                                                                                                                                                                        |

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

#### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements.
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

#### COMPOSITION DU JURY — VAE

Composition définie par le Code de l'éducation : article L613-4 modifié par la loi n°2016-1088 du 8 août 2016 - art. 78

## Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

|                                |                                                                                                                                                                                                  |
|--------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Prise en charge usuelle</b> | 7 502 €                                                                                                                                                                                          |
| <b>Selon la branche</b>        | 6 305 € – 7 890 €                                                                                                                                                                                |
| <b>Prise en charge</b>         | <b>Branches concernées</b>                                                                                                                                                                       |
| 7 502 €                        | Valeur par défaut · 194 branches                                                                                                                                                                 |
| 7 890 €                        | COPANIEF - Fabricant de sucres, CPNE Branche ITV, CPNE de l'exploitation des équipements thermiques et de génie climatique, CPNE des exploitations frigorifiques, CPNEFP Transformation Laitière |
| 7 500 €                        | CPNE FP Branche des magasins du Bricolage, CPNE des Télécoms, CPNEFP ICGV entreprises de la viande                                                                                               |
| 7 844 €                        | CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat                                                                                                                                |
| 7 568 €                        | CPNEFP de la branche de la promotion immobilière                                                                                                                                                 |
| 7 440 €                        | CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil                                                                                                                                   |
| 7 004 €                        | CPNEFP Import-Export                                                                                                                                                                             |
| 7 000 €                        | CPNEFP de la métallurgie                                                                                                                                                                         |
| 6 800 €                        | CPNE des industries de santé (CPNEIS)                                                                                                                                                            |
| 6 700 €                        | CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics                                                                                                                                               |
| 6 500 €                        | CPNEFP du négoce des matériaux de construction                                                                                                                                                   |
| 6 305 €                        | CPNEFP Commerce à distance                                                                                                                                                                       |

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 01/01/2025 |
|-------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)  
RNCP40071

## Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Pour plus d'informations se reporter au site web des établissements.

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 3                 |
| Parcours menés à terme | 2                 |
| Taux d'achèvement      | 67 %              |
| Période                | 02/2022 – 11/2023 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés   | 3                 |
| Montant total engagé   | 2 094 €           |
| Coût moyen par dossier | 698 €             |
| Durée moyenne          | 653 h             |
| Période                | 01/2022 – 09/2023 |
| France compétences     | 100 %             |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.